

2022



FICHE D'ADHESION AU CLUB VEDETTE FRANCE

Cotisation annuelle de 53 € - Droit d'entrée de 25 €

si renouvellement,
n° de membre :

L'adhésion au Club Vedette France, association à but non lucratif selon la Loi de 1901, se fait par année civile à titre individuel ou par couple au même tarif (en cas d'adhésion couple, une seule personne peut être candidate au Bureau). Les personnes morales exerçant des activités à but non lucratif en lien avec les « Vedette » peuvent également adhérer. L'adhésion donne droit à la réception du bulletin « Chromes & 8 Cylindres » et à l'accès aux divers services du Club : conseils techniques, documentation, pièces détachées, sorties, réglementation, site Internet, annonces... L'affiche du Club et le classeur de conseils techniques « Astuces & Solutions » sont remis aux nouveaux adhérents par le coordinateur régional, avec lequel il est vivement conseillé de prendre contact.

Adhérents de l'an passé : pour éviter toute suspension dans l'accès à ses services, le Club vous recommande fortement de renouveler votre adhésion en début d'année, et au plus tard le 1^{er} mars pour éviter un rappel.

Nouveaux adhérents : un droit d'entrée est à régler pour la première adhésion à partir de 35 ans ou en cas de ré-adhésion après avoir quitté le Club. Une adhésion prise à compter du 1^{er} octobre couvre la fin d'année et toute l'année suivante.

Cette fiche, remplie recto verso, est à adresser au secrétariat adhésions à : **Marie Claude MINET**, 77 Quai de la Loire 37700 St Pierre des Corps (adhesion@clubvedettefrance.com)
Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque joint, à l'ordre du **CLUB VEDETTE FRANCE**, ou par virement (voir les références et les modalités sur le document « Règlement par virement »).
Vous recevrez en retour votre carte de membre, votre dossier d'adhérent incluant adresses des services et liste des membres du Club, Chromes & 8 Cylindres, ainsi que l'autocollant en cas de première adhésion.

Merci de bien vouloir **remplir ce document en lettres capitales à l'encre noire** pour permettre une lisibilité et une reproduction correctes. **Les rubriques assorties d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement remplies**, faute de quoi votre adhésion ne pourra pas être enregistrée. Les autres sont utiles pour mieux vous connaître et communiquer, merci de les remplir.

Notre « règlement du traitement des données nominatives individuelles », leur usage et vos droits en la matière sont consultables sur notre site internet www.clubvedettefrance.com, onglet « adhérer au CVF ». Vous pouvez également en obtenir une copie sur demande écrite auprès de Marie Claude MINET (adresse ci-dessus). L'envoi vous en sera fait à l'adresse courriel que vous indiquerez, ou par courrier postal en nous fournissant avec votre demande une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.



Membre F.F.V.E. n° 229

Réservé aux services
Fiche distribuée par
avec Chromes n°
Observations :

M. () et/ou Mme () Melle () NOM et Prénom(s) (*) : _____

Adresse précise(*) : N° _____

Code postal et Localité(*) : _____

Téléphone(s) et heures d'appel souhaitées : _____

Adresse Internet : _____ **Date de naissance :** / / _____

Profession ou domaine de compétence : _____

En cas de changement de ces données en cours d'année, merci d'en informer immédiatement Marie Claude MINET (adresse ci-dessus)

J'ai connu le Club par...

Je possède une Vedette parce que..., et je l'utilise pour...

Je participe à la vie du club en aidant :
o les services administratifs o l'organisation des sorties o les services techniques o la communication o autre
Précisez le cas échéant :

<input type="checkbox"/> J'ai lu les conditions de traitement de mes données individuelles et je les accepte(*),	<input type="checkbox"/> Cotisation 2022 53 € <i>minimum</i>€	
	<input type="checkbox"/> Droit d'entrée 25 € si :€
	- première adhésion (<i>exonération pour les moins de 35 ans</i>)	
	- reprise d'adhésion après avoir quitté le Club	
	<input type="checkbox"/> Don : <i>soutien de l'action du Club par versement complémentaire</i>€
et je verse la somme de€
	() par chèque joint à l'ordre du Club Vedette France	() par virement bancaire

Facultatif :

Nombre de photos de ma (mes) voiture(s) jointe(s) à cette fiche :

A.....le..... Signature(*)

N'oubliez pas de remplir le verso de cette fiche : celui-ci permet de constituer notre registre des Vedette qui fait l'objet d'une actualisation permanente.

Ce document à l'usage exclusif du Club Vedette France permet de remonter l'histoire de ces véhicules et de connaître les survivants.

Version 15/11/2021



REGLEMENT PAR VIREMENT OU CARTE BANCAIRE

Cher ami Vedettiste,

La possibilité de régler votre cotisation par virement bancaire à l'ordre du **Club Vedette France** est offerte depuis plusieurs années. Il convient d'indiquer les références suivantes :

IBAN : (FR76) 1450 6014 3052 3448 4300 013

BIC : AGRIFRPP845

Titulaire du compte : Club Vedette France

Domiciliation : CRCA Brives Charensac (00401)

Pour identifier clairement le virement, vous voudrez bien accompagner celui-ci du libellé suivant :

« Adhésion – votre nom – votre prénom – votre n° d'adhérent »

Par ailleurs, vous voudrez bien envoyer votre fiche d'adhésion renseignée à Marie-Claude Minet en spécifiant ce mode de paiement et la date du virement. Vous pouvez l'envoyer par voie postale ou, après l'avoir scannée recto et verso, la placer en pièce jointe dans un courriel à destination de adhesion@clubvedettefrance.com ou jh.krebs67@gmail.com. Vous pouvez également télécharger la fiche d'adhésion au format pdf sur le site www.clubvedettefrance.com, page « Adhérer » et la remplir à l'aide de l'outil « Remplir et signer » d'Acrobat Reader (logiciel gratuit), sauvegarder le fichier et l'envoyer par courriel à adhesion@clubvedettefrance.com ou jh.krebs67@gmail.com.

N.B. 1 : La possibilité d'adhérer sur une plateforme sur Internet est reconduite pour 2022. L'accès se fait à partir du site www.clubvedettefrance.com, page « Adhérer », qui vous permet de remplir en ligne le formulaire d'adhésion et de régler votre cotisation avec votre carte bancaire.

N.B. 2 : Le règlement par chèque reste bien entendu toujours valable pour les titulaires d'un compte bancaire en France.

ADHESION COUPLE

Nous avons reconduit pour 2022 la possibilité d'adhérer en couple pour le même tarif de cotisation. Nous vous encourageons à adhérer avec votre conjoint. La nouveauté depuis 2021 est que vous pouvez désormais indiquer son nom en plus de son prénom, si vous le souhaitez.

REGISTRE DES VOITURES

Au fil des années, nous avons constitué un registre des véhicules grâce aux informations que vous avez bien voulu fournir au verso de la fiche d'adhésion. Ce registre comporte aujourd'hui plus de 3000 véhicules.

Cependant, certaines descriptions sont incomplètes, les ventes de véhicule nous sont rarement communiquées, etc... Afin de fiabiliser ce registre, nous souhaiterions que vous nous fournissiez les informations demandées (elles se trouvent sur la carte grise) pour les véhicules en votre possession ; les véhicules n'apparaissant pas seront conservés dans le fichier avec la notation « Vendu ».